



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Asie du Sud-Est

Question au Gouvernement n° 1804

Texte de la question

AIDE AUX PAYS TOUCHÉS PAR LE TSUNAMI

M. le président. La parole est à M. Jean-Jacques Guillet, pour le groupe UMP.

M. Jean-Jacques Guillet. Nous venons de nous incliner devant les victimes de la catastrophe survenue, le 26 décembre dernier, en Asie du Sud-Est et dans l'Océan indien. Dans ces circonstances tragiques, un élan de solidarité sans précédent s'est manifesté dans le monde entier et en particulier dans notre pays, que ce soit au niveau de l'État, des ONG, des collectivités locales, des entreprises ou des citoyens. Tous ont tenu à apporter leur contribution à la nécessaire aide d'urgence. Cet élan démontre que les peuples riches peuvent mobiliser, lorsqu'ils le veulent, des moyens considérables au service des pays les plus démunis. Mais je crois qu'il faut aujourd'hui dépasser l'aide d'urgence pour aller plus loin.

Deux conférences internationales se réunissent actuellement : l'une à Paris, le Forum sur le développement humain, l'autre à Kobé, sur la prévention des catastrophes naturelles. Ces deux conférences nous rappellent que cette politique réclame à la fois des outils et une volonté. Les outils ne peuvent se trouver que dans le cadre des Nations unies, et la conférence de Djakarta, à laquelle M. le ministre de la coopération, Xavier Darcos, a participé au nom de la France, l'a démontré amplement.

Quant à la volonté, elle doit se manifester dans plusieurs domaines et selon trois objectifs.

Le premier est évidemment la prévention des sinistres, et en particulier la mise en place d'un système d'alerte. La France a fait des propositions dans ce domaine, et je serais heureux que des précisions nous soient données.

Deuxième objectif : nous devons accorder une assistance de longue durée aux pays touchés. En tant que président du groupe d'amitié France-Indonésie, vous comprendrez que je pense, en particulier, à l'Indonésie, qui a été plus durement touchée que les autres. Nous devons agir sur les infrastructures telles que les routes, sans oublier les écoles et les hôpitaux, et mener une action particulièrement importante dans le domaine de la coopération.

Troisième objectif : nous devons lutter contre la pauvreté qu'il ne faut pas oublier et précisément garder en mémoire les objectifs du millénaire tels qu'ils ont été définis à New York en 2000.

Je voudrais, monsieur le ministre, connaître votre avis sur ces trois points. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Michel Barnier, ministre des affaires étrangères. Monsieur Guillet, devant une telle tragédie, au lendemain d'une telle catastrophe, il y a le temps de l'urgence, il y a le temps du deuil, et puis il y a le temps de la reconstruction et des leçons.

Le temps de l'urgence - nous en avons parlé tout à l'heure -, c'est pour le Gouvernement l'occasion de remercier une fois encore tous ceux qui ont donné cette formidable image de mobilisation, de disponibilité, de générosité : les particuliers, les collectivités locales, les entreprises, les services de l'État, les ONG, et tous ceux qui encore sur le terrain agissent : nos diplomates, les ONG ou nos soldats en Indonésie.

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Très bien !

M. le ministre des affaires étrangères. Il y a le temps du deuil, que nous avons tout à l'heure partagé avec des

dizaines de milliers de familles qui ont été touchées dans cette région et en France.

Puis-je, monsieur le président, saisir cette occasion pour donner à la représentation nationale les chiffres les plus récents dont nous disposons pour notre pays : vingt-deux Français, dont les corps ont été reconnus, ont été tués dans cette catastrophe ; soixante-quatorze Français ont disparu, probablement emportés par les flots ; enfin, le chiffre des personnes dont nous n'avons pas de nouvelles a été heureusement réduit à moins de cinquante. Nous disposons de ces précisions grâce au minutieux travail de vérifications réalisé en liaison avec les services du ministère de l'intérieur, notamment.

Nous pourrons dresser, dans quelques jours, un bilan définitif de ce drame pour notre pays et rendre à toutes ces victimes l'hommage solennel qui leur est dû.

Enfin, nous allons participer à la reconstruction durable de cette zone par des crédits, des prêts et des allègements à travers l'Union européenne.

Monsieur Guillet, vous avez mis l'accent sur un point essentiel : cette tragédie est encore plus terrible, car elle touche des pays pauvres. Voilà pourquoi le Président de la République continuera de se battre pour que, dans le cadre des Nations unies, soient dégagées des ressources supplémentaires et durables pour le développement et contre la pauvreté.

Je voudrais enfin, si vous le permettez, monsieur le président, tirer deux leçons de cette tragédie. La première concerne la prévention : nous avons proposé d'installer dans l'île de la Réunion un système d'alerte contre les risques sismiques. La seconde a trait à la réaction : nous avons là une raison supplémentaire de créer en Europe et en coordination avec les Nations unies une force européenne de protection civile. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Guillet](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1804

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 janvier 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 janvier 2005